



2012/2013

ROTARY CLUB BASCHARAGE KORDALL

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Adresse : HÔTEL RESTAURANT « THREELAND », 50, rue Pierre Hamer, L-4737 Pétange, Tél. : +352 26 50 800

Adresse e-mail : rcbascharagekordall@rotary.belux.org

Page web : www.rotaryweb.lu

Président :	Joseph FABER	17, rue François Trausch	L-8265 Mamer	Tél. : 24 78 61 13	joseph.faber@mt.etat.lu
Secrétaire :	Romain THILL	10, rue de Longwy	L-4750 Pétange	Tél. : 50 17 47	rthill@immo-rthill.lu
Secrétaire adjoint :	Frank ERPELDING	10, rue Jos Wester	L-4349 Esch/Alzette	Tél. : 26 55 63 1	frank@erpelding-henx.lu
Trésorier :	Alain HAECK	23, rue du Moulin.....	L-4934 Hautcharage	Tél. : 50 45 06	a.haeck@haeck.lu
Chef du protocole :	Romain SCHMIT.....	46A, rue Dicks	L-5451 Stadtbredimus	Tél. : 42 45 11 26	

Club parrain : RC Esch Bassin Minier

Clubs contacts : RC Trier Porta et RC Thionville Porte de France

Remise de charte : 7 novembre 1998

Coordonnées bancaires : BCEE : LU73 0019 1300 2752 7000

Réunions statutaires : alternativement les semaines paires jeudi à 19h15 et les semaines impaires mercredi 12h15

Réunion statutaire du 10 janvier 2013

N° 023

Liste de présence

ALLEVA Enzo	X	JAEGER Pierre	X	THEISSEN Robert	
ALFF Nic	X	KUNKEL Alberto		THEVES Georges	X
BERMES Philippe	X	LOSCH Léon		THILL Guy	X
BINDELS Claude		MATHEIS Jerry		THILL Romain	X
BIRGEN Claude		MERJAI Jean-Claude		TOMASINI Folco	
BOUR Yves		METZLER Jean-Marie	X	WAGNER Jean Pierre	X
CLOSTER René		MOSAR Jerry	X	WAGNER Peter	Exc.
COLAS Christian	X	MOUSEL Patrick	X	WERSANDT Carlo	
DEMISCH Bodo		NEIENS Gilbert	X	WEYER Marc	
DIEDERICH Roland	X	POOS Romain		WEYNAND Werner	
EISCHEN Roby	X	SALES Marc		ZANEN Fernand	
ERPELDING Frank	X	SCHARES Nico		ZEUTZIUS Fernand	Exc.
FABER Joseph	X	SCHIM VAN DER LOEFF Bram			
FRANTZEN Edmond	X	SCHMIT Romain	X		
GEISEN Norbert	X	SCHOCKMEL Romain			
GLODT Romain	X	SCHOLER Antoine			
GREIVELDINGER Christian		SCHREIBER Claude	X		
HAECK Alain	Exc.	SCHREINER Roland	X		
HALSDORF Jean Marie	Exc.	SCHWIRTZ Gilles	x		

Visiteurs/Rotariens :

Invités :

RAPPORT

Notre chef du protocole Romain Schmit salue tous les membres présents. IL nous fait part de nouvelles à la radio et dans la presse en ce qui concerne la proposition du Ministre de la Justice de modifier la loi sur les ports d'armes. On doit se poser des questions du but de cette volonté de procéder.

Les titres : Amokläufer USA und Europa, mehrere Personen getötet UND LUXEMBURG ?

Le Luxembourg a une loi sur les armes très sévère et des règles strictes et des peines d'emprisonnement.

Actuellement il y a 86.427 armes enregistrées auprès du Ministère de la Justice (en 1992 : 74.303, c.à d. une augmentation depuis de 16,32 %).

C'est armes sont réparties sur 15.670 personnes (en 1992 : 14.817, c. à d. une augmentation de 5,75 %).

IL n'y a pas de limitation à la possession d'armes par personne.

Les pistolets, revolvers, carabines, armes à air et air propulsée nécessitent une autorisation.

Les armes blanches (haches, couteaux etc..), armes pour donner des coups, le gaz au poivre, le gaz à faire pleurer, les armes électriques sont interdit d'une façon générale.

Il y a peu de confiscations et s'ils y en a, c'est surtout des armes blanches et des armes pour donner des coups, qui le sont.

La procédure pour avoir une autorisation de détention d'armes est la suivante :

- Permis de chasse ou carte de membres dans un club de tir
- Des personnes avec un risque de métier spécifique
- La demande est faite par le marchand d'armes
- En indiquant la motivation
- Un extrait du casier judiciaire
- Avis de la Police au Ministère de la Justice
- Décision prise par le service des armes prohibées
- Autorisation d'achat
- La durée pour l'obtention est de +/- 3 mois
- Les frais : 50 € de taxe
- Durée : 5 années

Une demande doit être faite pour chaque arme.

Toute arme peut être retirée.

Alors, pourquoi une nouvelle loi ?

Il n'y a pas de marché noir notable.

La criminalité avec l'usage d'armes à feu diminue constamment.

Selon le Ministre : Il y a trop d'armes pour un nombre réduit de propriétaires !?!?!?!?

D'ou un débat en vu compliquer l'accès aux armes ?

Une nouvelle base de données à créer ! Pour cela on n'a pas besoin d'une nouvelle loi.

Les armes non enregistrées ne sont pas l'objet de l'initiative.

Les conclusions de notre chef du protocole : « much do about nothing »

Ou : comment j'arrive à ce que RTL et toute la presse parle de moi , même en rapport avec des cruautés les plus atroces et associé positivement ?

Politique politicienne !

Notre Président Jos nous informe encore une fois de l'initiative de l'Interclub de vendre des billets en collaboration avec Utopia pour le nouveau film de Disney. Détails plus tard. Action à ne pas perdre de vue.

Une autre action pourrait se dérouler lors du marathon-ING le 9 juin 2013 pour collecter des fonds pour Polio Plus. Détails à élaborer. Les membres seront sollicités et tenus au courant de l'avancement des projets.

Après le repas notre Président procède à l'intronisation de notre nouveau membre : Roland Schreiner.

Roland est accepté en tant que membre de notre club par acclamation.

La soirée s'est terminée en toute amitié,

Votre secrétaire,
Romain

Faut